



Communiqué de presse

Paris, le 02 juillet 2018

« Soutenir la parentalité, c'est reconnaître les parents comme premiers éducateurs de leurs enfants et les accompagner dans la construction de leurs propres choix éducatifs et de soin, dans le meilleur intérêt de l'enfant et le respect de ses droits. »

Au terme de plusieurs mois de concertation auprès de l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs concernés, et à l'occasion d'un déplacement à l'école des parents et des éducateurs de Nantes, **Agnès Buzyn lance la mise en œuvre de la première stratégie nationale du soutien à la parentalité, « Dessine-moi un parent ».**

L'un des principaux objectifs de la stratégie « *Dessine-moi un parent* » est de **rendre l'offre de soutien à la parentalité plus visible, plus lisible, et plus fiable** grâce à :

- **une identité visuelle commune**, qui permettra aux parents de mieux repérer les services qui leur sont proposés ;
- un **outil de géolocalisation des actions de soutien à la parentalité**, développé dans le cadre de la refonte du site mon-enfant.fr de la branche famille de la sécurité sociale. Les parents pourront ainsi depuis leur *smartphone* identifier les structures ou actions labellisées près de chez eux ;
- **une certification des ressources d'information des parents disponibles sur Internet** dont les pouvoirs publics compétents auront pu vérifier le sérieux et la fiabilité.

Les autres objectifs de la stratégie « *Dessine-moi un parent* » sont d'accompagner les parents à chaque âge de la vie de leurs enfants, de développer les possibilités de relais parental, d'améliorer les relations entre les familles et l'école, d'accompagner les conflits pour faciliter la préservation des liens familiaux et de favoriser l'entraide entre parents.

La stratégie nationale de soutien à la parentalité sera pilotée au niveau national par un comité partenarial, et décliné au niveau local par les comités départementaux des services aux familles.

La mise en œuvre de la stratégie « *Dessine-moi un parent* » comptera parmi les priorités de la stratégie interministérielle de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes et de la prochaine convention d'objectifs et de gestion entre l'Etat et la Caisse nationale des allocations familiales.

En savoir plus : Stratégie de soutien à la parentalité

Contacts presse :

Cabinet d'Agnès BUZYN : 01 40 56 60 60 - sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr